

IIIIVSR

RAPPORT ANNUEL 2012



RAPPORT ANNUEL



AVANT-PROPOS DU PRÉSIDENT



Pour la deuxième fois déjà, le CSR a dû renforcer son équipe en 2012 afin de faire face à la demande en matière d'audits, tandis que 2011 avait avant tout servi à la reconstruction ciblée et au développement des capacités. Manifestement, le CSR est désormais reconnu en tant qu'autorité d'audit et de certification nationale neutre pour la formation et le perfectionnement dans le domaine de la sécurité routière, et il est sur la bonne voie. Je suis très heureux de pouvoir constater cela, après six années à la présidence marquées par bon nombre de difficultés internes.

Cependant, dès le début de l'année 2012, j'ai tenu à faire encore une fois vérifier les orientations stratégiques de ce développement par le comité. Le cœur de l'activité du CSR est et reste l'assurance qualité (AQ) des cours de formation et de perfectionnement obligatoires des conducteurs, ainsi que du perfectionnement facultatif. Il remplit à ce titre les mandats de prestations de l'Association des services des automobiles (asa) et du Fonds de sécurité routière (FSR). Par ce travail d'assurance de la qualité, il contribue à l'amélioration continue de la formation et participe dans une large mesure à accroître la sécurité sur les routes. Dans cette optique, il a élaboré en 2012 son propre label, avec lequel il pourra désormais certifier les manifestations vérifiées par ses soins. Mais cela suffit-il pour assurer l'avenir de l'association et du secrétariat général?

Sans vouloir surévaluer les dangers, il est du devoir d'un comité prudent d'examiner, voire de mettre en place d'autres piliers, en particulier face au recul du nombre de participants aux cours de perfectionnement facultatif jusque fin 2011 et aux offensives annoncées contre la formation obligatoire en deux phases. La direction du secrétariat du conseil d'experts du FSR à elle seule ne suffirait pas pour survivre. Cela dit, la Commission administrative du FSR a mandaté pour la première fois en 2011 des études concrètes, qui ont été réalisées jusqu'à l'automne 2012 par plusieurs groupes de travail et qui doivent être transmises sous forme de demandes aux décideurs politiques. Le conseil d'experts jouit ainsi d'une meilleure légitimation et, éventuellement, d'un élargissement de ses tâches, ce qui pourrait également être utile au CSR.

Enfin, le CSR conseille de sa propre initiative des organisateurs de cours sur l'établissement et sur les exigences concernant les cours eux-mêmes, mais aussi les exigences en matière d'assurance qualité posées aux installations et aux cours. Il informe toutes les personnes intéressées sur les possibilités de formation d'animateur ou d'instructeur dans les cours de sécurité routière ainsi que sur les conditions d'examen correspondantes en tant que formateur. En outre, il a pour la première fois en 2012 proposé des avantages directs pour les membres, avantages qui sont de plus en plus appréciés. Ainsi, le CSR se veut un prestataire de services en faveur d'organisations, mais aussi, selon la demande, pour les individus.

Lors de sa réunion stratégique, le comité a de nouveau envisagé à l'avenir une participation à des campagnes de prévention, voire la réalisation de ses propres campagnes. Une orientation confirmée lors des autres séances du comité de l'année. Le CSR a d'ailleurs répondu favorablement à la demande de RoadCross et d'ACS en ce sens: oui, nous participons à la campagne pour la sécurité des piétons «Cherchez le regard».

Mais l'essentiel a toujours été la mission interne de structurer judicieusement le développement de l'activité. Stefan Ingold y est très bien parvenu avec son équipe. Il a su gagner suffisamment de collaboratrices et collaborateurs compétents et mener le CSR vers un avenir sain sur le plan financier et jalonné de nouveaux projets.

Je félicite Stefan Ingold et son équipe pour ces excellentes performances et vous remercie tous pour votre engagement à toute épreuve. En route vers de nouveaux horizons!

LE PRÉSIDENT

Peter-Martin Meier



À l'assemblée générale de l'association
Conseil suisse de la sécurité routière
3011 Berne

Langenthal, 24 janvier 2013 Rn/ba

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2012

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte d'exploitation) de l'association Conseil suisse de la sécurité routière pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agencier et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des analyses, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Les données de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

GREVAG AG

R. Di Nino
Expert-comptable diplômé
Expert-Abwäher anerkannt
Chef de bureau

Annexe: comptes annuels

RAPPORT FINANCIER

1 GÉNÉRALITÉS

La comptabilité du CSR repose sur les obligations de comptabilité commerciale issues des articles 957 à 963 CO. Elle est réalisée selon les principes d'intégralité, de clarté et d'intelligibilité régissant l'établissement du compte.

2 ÉVALUATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS

Les prescriptions d'évaluation des actifs et des passifs reposent sur l'article 960 CO. Les actifs et les passifs doivent être placés tout au plus avec la valeur réelle qu'ils ont au moment de l'évaluation (valeur commerciale). Les amortissements sont effectués au taux maximum de 100%. Tous les postes d'immobilisation sont donc inscrits au bilan avec CHF 1.00.

3 DETTES/PROVISIONS

Les comptes de régulation passifs, les provisions et les engagements conditionnels sont indiqués selon les nouvelles prescriptions d'établissement des comptes, qui n'entreront en vigueur qu'au 1^{er} janvier 2014.

Pour cette raison et afin de garantir la transparence des fonds propres et du capital étranger, l'objet des provisions est désormais défini avec précision. Les provisions sans objet ont été transformées en «fonds de sécurité» (CHF 290 000.00). Le poste «fonds de sécurité» est considéré comme faisant partie des fonds propres et apparaît dans cette rubrique. Nous avons transféré ces provisions d'un montant de CHF 290 000.00 via les charges/produits extraordinaires. Ces postes ont donc augmenté en conséquence. Nous avons formé, à des fins déterminées, des provisions d'un montant de CHF 187 500.00 au cours du dernier exercice, dont CHF 150 000.00 sont prévus pour la réalisation d'objectifs stratégiques. Il n'y a pas d'engagements conditionnels.

4 EXPLICATIONS CONCERNANT LE BILAN AVANT LA RÉPARTITION DES BÉNÉFICES AU 31.12.2012

La **somme au bilan** a augmenté au 31 décembre 2012 pour passer à CHF 2 231 233.18 (exercice précédent CHF 1 248 183.91). Les **fonds propres** ont eux aussi augmenté suite au transfert des provisions sans objet précis dans un «fonds de sécurité» pour un montant de CHF 290 000.00 et se situent désormais à CHF 1 065 272.71.

Nous n'avons pas encore atteint notre **objectif financier** stratégique étant donné que les **fonds propres** correspondent à 75% de la **somme au bilan** de 2,231 mio CHF. D'après la somme au bilan interne actuelle, les FP devraient être de 1,67 mio CHF.

Les **dettes à court terme** (capital étranger à court terme) de CHF 502 910.47 font face à des liquidités d'un montant de CHF 1 280 627.43. Les **provisions à long terme** (moyens affectés) de CHF 228 400.00 font face à des **créances propres** de CHF 950 600.75.

Au cours des deux dernières années, le CSR a accru ses **liquidités issues de son activité**, qui sont passées de CHF 187 000.00 à CHF 1 096 000.00 et a atteint, une fois les investissements pris en compte, un **cash-flow** de plus de 1,0 mio CHF au 31 décembre 2012. Le ratio **capital étranger et fonds propres** est de 1/3 à 2/3.

5 COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2012

5.1 Résultat d'entreprise

Malgré des amortissements accrus et les provisions non budgétisées, nous avons réalisé un très bon résultat au dernier exercice, soit CHF 118 319.11. Nous nous situons donc CHF 19 772.22 au-dessus du budget de CHF 98 547.00.

5.2 Produits

Nous avons manqué le budget global (CHF 2 605 028.10) de CHF 8 518.90. Mais ce sont seulement les produits sans incidence sur le résultat que nous n'avons pas atteints. L'important pour le résultat global du CSR, ce sont tous les produits du personnel (transactions ayant une incidence sur le résultat). Ceux-ci se situent pour tous les postes CHF 177 000.00 au-dessus du budget de CHF 1 233 456.00.

5.3 Charges

Grâce à un contrôle serré des coûts, les charges totales pour l'exercice 2012, y compris les amortissements et les provisions, ont pu être maintenues de CHF 28 291.12 en dessous du budget de CHF 2 515 000.00. Si l'on évalue les charges totales sans amortissements ni provisions, celles-ci sont même inférieures de CHF 253 700.00 au budget des charges. Les amortissements sont supérieurs de CHF 37 437.35 au budget, étant donné que nous avons amorti à 100% les investissements en 2012.

BILAN (AVANT RÉPARTITION DU RÉSULTAT)

	31.12.2009	31.12.2010	31.12.2011	31.12.2012
ACTIFS				
Actifs circulants				
Liquidités	232 169.09	439 303.53	416 615.66	1 271 833.83
Créances de prestations	367 999.30	641 105.40	816 814.95	936 402.10
Autres créances	13 340.15	13 430.40	14 071.35	14 198.65
Travaux entamés	189 396.00	0.00	0.00	0.00
Compte de régularisation actif	32 416.00	12 138.16	676.95	8 793.60
Total actifs circulants	835 320.54	1 105 977.49	1 248 178.91	2 231 228.18
Actifs immobilisés				
Immobilisations corporelles meubles	3.00	3.00	5.00	5.00
Total actifs immobilisés	3.00	3.00	5.00	5.00
Total actifs	835 323.54	1 105 980.49	1 248 183.91	2 231 233.18
PASSIFS				
Capital étranger à court terme				
Dettes à court terme provenant de prestations	228 819.45	558 386.95	46 454.97	584 900.00
Autres dettes à court terme	170 260.33	-8 784.12	15 516.20	70 723.60
Compte de régularisation passif	70 046.00	83 100.00	204 359.25	216 126.87
Provisions	28 000.00	70 000.00	324 900.00	584 210.00
Total capital étranger à court terme	497 125.78	702 702.83	591 230.42	1 455 960.47
Fonds propres				
Capital	41 189.12	80 000.00	200 000.00	200 000.00
Total capital de l'association	41 189.12	80 000.00	200 000.00	200 000.00
Réserves	120 000.00	120 000.00	250 000.00	450 000.00
Report de bénéfices et pertes	177 008.64	203 277.66	206 953.49	6 953.49
Total réserves/report de bénéfices et pertes	297 008.64	323 277.66	456 953.49	456 953.49
Total fonds propres	338 197.76	403 277.66	656 953.49	656 953.49
Résultat	0.00	0.00	0.00	118 319.22
TOTAL passifs	835 323.54	1 105 980.49	1 248 183.91	2 231 233.18

COMPTE DE RÉSULTATS

	Compte 2010	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012
Produits des prestations de service CSR				
Total produits du perfectionnement facultatif	412 579.25	728 471.06	746 350.00	791 493.55
Total produits du conseil d'experts	29 004.25	162 546.95	176 770.00	176 955.50
Total produits AQ formation et perfectionnement obligatoire	578 652.25	1 082 581.16	1 331 344.00	1 202 702.95
Total gestion des panneaux avertisseurs	360 458.60	329 722.40	276 483.00	193 697.05
Total produits du développement du perfectionnement facultatif	222 577.41	0.00	43 000.00	155 047.55
Total conseils CSR	-56.51	316.50	0.00	18 120.00
Total réduction des produits des prestations de service	-6 467.05	0.00	0.00	0.00
Total produits des prestations de service	1 596 748.20	2 303 638.07	2 573 947.00	2 538 016.60
Total autres produits et cotisations des membres	44 963.55	44 624.51	42 000.00	43 939.20
Total produits des prestations de service CSR	1 641 711.75	2 348 262.58	2 615 947.00	2 581 955.80
Total charges de matériel	0.00	-6 000.00	-27 000.00	-1 620.00
Résultat brut 1	1 641 711.75	2 342 262.58	2 588 947.00	2 580 335.80
Charges de personnel				
Total salaires, administration	-508 107.25	-690 942.52	-808 500.00	-765 952.06
Total assurances sociales	-88 203.00	-88 782.75	-258 000.00	-132 073.75
Total autres charges de personnel	-111 643.52	-100 350.69	-137 500.00	-95 655.08
Total comité et assemblée générale	0.00	-21 549.50	-46 000.00	-43 207.40
Total travaux de tiers	-159 224.60	-420 634.95	-460 000.00	-430 200.42
Total charges de personnel	-867 178.37	-1 322 260.41	-1 710 000.00	-1 467 088.71
Résultat brut 2	774 533.38	1 020 002.17	878 947.00	1 113 247.09
Total charges d'exploitation	-499 395.12	-405 297.46	-292 300.00	-318 757.21
Total administration et informatique	-158 420.51	-146 175.64	-179 500.00	-157 540.30
Total marketing et communication	-28 317.42	-83 444.24	-145 000.00	-110 958.35
Total autres charges d'exploitation	-14 582.89	-9 604.10	-12 000.00	-33 291.85
Total ensemble des charges d'exploitation	-700 715.94	-644 521.44	-628 800.00	-620 547.71
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	73 817.44	375 480.73	250 147.00	492 699.38
Total amortissements sur des immobilisations financières corporelles	-10 497.70	-38 568.30	-38 000.00	-75 437.35
Total provisions	0.00	-170 000.00	0.00	-187 500.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	63 319.74	166 912.43	212 147.00	229 762.03
Total résultat financier	908.01	592.35	-2 400.00	979.75
Total charges/produits extraordinaires	852.15	86 171.05	0.00	-1 190.90
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	65 079.90	253 675.83	209 747.00	229 550.88
Total TVA	0.00	0.00	-111 200.00	-111 231.66
Résultat d'entreprise	65 079.90	253 675.83	98 547.00	118 319.22



BUDGET 2013

	Compte 2011	Budget 2012	Compte 2012	Budget 2013
Produits des prestations de service CSR				
Total produits du perfectionnement facultatif	728 471.06	746 350.00	791 493.55	799 320.00
Total produits du conseil d'experts	162 546.95	176 770.00	176 955.50	100 226.00
Total produits AQ formation et perfectionnement obligatoire	1 082 581.16	1 331 344.00	1 202 702.95	1 465 279.00
Total gestion des panneaux avertisseurs	329 722.40	276 483.00	193 697.05	310 836.00
Total produits du développement du perfectionnement facultatif	0.00	43 000.00	155 047.55	25 380.00
Total conseils CSR	316.50	0.00	18 120.00	0.00
Total réduction des produits des prestations de service	0.00	0.00	0.00	0.00
Total produits des prestations de service	2 303 638.07	2 573 947.00	2 538 016.60	2 701 041.00
Total autres produits et cotisations des membres	44 624.51	42 000.00	43 939.20	42 000.00
Total produits des prestations de service CSR	2 348 262.58	2 615 947.00	2 581 955.80	2 743 041.00
Total charges de matériel	-6 000.00	-27 000.00	-1 620.00	-12 000.00
Résultat brut 1	2 342 262.58	2 588 947.00	2 580 335.80	2 731 041.00
Charges de personnel				
Total salaires, administration	-690 942.52	-808 500.00	-765 952.06	-1 033 400.00
Total assurances sociales	-88 782.75	-258 000.00	-132 073.75	-222 500.00
Total autres charges de personnel	-100 350.69	-137 500.00	-95 655.08	-102 000.00
Total comité et assemblée générale	-21 549.50	-46 000.00	-43 207.40	-63 000.00
Total travaux de tiers	-420 634.95	-460 000.00	-430 200.42	-396 000.00
Total charges de personnel	-1 322 260.41	-1 710 000.00	-1 467 088.71	-1 816 900.00
Résultat brut 2	1 020 002.17	878 947.00	1 113 247.09	914 141.00
Total charges d'exploitation	-405 297.46	-292 300.00	-318 757.21	-413 300.00
Total administration et informatique	-146 175.64	-179 500.00	-157 540.30	-152 500.00
Total marketing et communication	-83 444.24	-145 000.00	-110 958.35	-100 000.00
Total autres charges d'exploitation	-9 604.10	-12 000.00	-33 291.85	-12 000.00
Total ensemble des charges d'exploitation	-644 521.44	-628 800.00	-620 547.71	-677 800.00
Résultat d'exploitation 1 (EBITDA)	375 480.73	250 147.00	492 699.38	236 341.00
Total amortissements sur des immobilisations financières corporelles	-38 568.30	-38 000.00	-75 437.35	-61 000.00
Total provisions	-170 000.00	0.00	-187 500.00	0.00
Résultat d'exploitation 2 (EBIT)	166 912.43	212 147.00	229 762.03	175 341.00
Total résultat financier	592.35	-2 400.00	979.75	-2 400.00
Total charges/produits extraordinaires	86 171.05	0.00	-1 190.90	0.00
Résultat d'entreprise 3 avant impôts (EBT)	253 675.83	209 747.00	229 550.88	172 941.00
Total TVA	0.00	-111 200.00	-111 231.66	-110 000.00
Résultat d'entreprise	253 675.83	98 547.00	118 319.22	62 941.00



PERFECTIONNEMENT FACULTATIF

ASSURANCE QUALITÉ COURS CYCLISTES

Mandat

Le Conseil suisse de la sécurité routière audite pour le compte du Fonds de sécurité routière (FSR) des cours cyclistes approuvés par le CSR et soutenus par le FSR. Seul Pro Vélo Suisse a réalisé de tels cours l'an passé.

Commission Cours cyclistes

La commission s'est réunie deux fois (mars/octobre) pour discuter des thèmes suivants:

- audits 2012: amélioration de la planification et documentation; audits 2013: objectifs et mise en œuvre du nouveau manuel pour cours de vélo et de vélo électrique;
- manuel pour vélos: mise à jour dans un groupe de travail;
- développement du pool d'experts pour 2012;
- coopération avec Pro Vélo Suisse;
- développement des cours de vélo électrique en Suisse.

Membres de la commission

Stefan Ingold, CSR (présidence)

Christoph Müller, Bureau de prévention des accidents bpa

Martin Urwyler, Conférence Vélo Suisse

Romeo Wälti, police cantonale de Berne

Martin Wild, police municipale de Zurich

Audits de qualité

Le nombre de participants à ces cours ayant encore augmenté, les audits AQ ont eux aussi été multipliés par le CSR. Les experts AQ du CSR ont, durant l'exercice sous revue, mené à bien 20 audits, soit 40 interventions d'experts AQ dans 15 sections de Pro Vélo Suisse. Il est réjouissant de constater que tous les cours de vélo vérifiés se sont déroulés sans aucune déficience.

Pour ce qui est des cours de vélo électrique, nous avons vérifié un cours d'essai de Pro Vélo à Berne et un du TCS dans le canton d'Argovie.

Chiffres-repères des cours cyclistes

	2009	2010	2011	2012
Nombre de cours	211	222	239	245
Nombre de participants	8214	8678	8932	9215
Nombre d'audits	12	8	19	20

ASSURANCE QUALITÉ DES COURS DE PERFECTIONNEMENT MOTORISÉS

En 2012 également un grand nombre de candidats instructeurs aux examens préalables ont été inscrits auprès du Conseil suisse de la sécurité routière par les organisateurs de cours. 34 candidats ont suivi les cours d'essai en 2012, ce qui a entraîné une augmentation supplémentaire des audits réalisés en parallèle. 17 examens préalables et complémentaires ont ainsi été vérifiés en 2012. Le nombre d'audits portant purement sur la qualité a augmenté de 25%, de 60 audits en 2011 à 75 en 2012! 3 vérifications d'installations et 6 vérifications de cours ont également été réalisées l'an passé. Les 101 audits réalisés (100 planifiés) ont nécessité 204 interventions des experts AQ (200 planifiées). Pour ce qui est du domaine de l'assurance qualité dans le perfectionnement facultatif, le CSR dispose – outre les 3 experts employés permanents – de 13 autres experts AQ externes.

Label AQ du CSR et nouveaux manuels pour les cours de perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur, vélos et vélos électriques



Début 2012, nous avons entrepris le développement du nouveau label AQ du CSR. Les conditions d'attribution du label AQ du CSR dans le perfectionnement facultatif ont été définies en collaboration avec la société SAQ-Qualicon AG. Ces principes, qui s'appuient sur la norme ISO 29990 (norme sur la formation), ont servi de base à l'élaboration des deux nouveaux manuels pour les cours de perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur, vélos et vélos électriques. Les manuels ont été mis au point avec différents groupes de travail et discutés suffisamment tôt avec les utilisateurs. Les conditions du paiement de contributions aux cours de perfectionnement facultatif ont été précisées et les exigences envers les organisateurs de cours, les instructeurs mais aussi les experts AQ ont été relevées. L'objectif des manuels était d'améliorer la qualité (contenu des cours, infrastructure et animation) dans le perfectionnement facultatif et d'accorder aux organisateurs de cours davantage de liberté d'entreprise sans réduire pour autant les exigences envers les cours. Les nouveaux manuels pour les cours de perfectionnement facultatif pour véhicules à moteur, vélos et vélos électriques entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2013. Les organisateurs de cours, les instructeurs et les experts AQ ont désormais un délai de deux ans pour mettre en œuvre les nouvelles exigences. A partir du 1^{er} janvier 2015, seuls les cours de perfectionnement facultatif auront droit à un remboursement qui appliqueront les exigences correspondant aux nouveaux manuels.



Chiffres-repères: vue d'ensemble

	Total 2012	en %	Total 2011	en %	Diff. 2011/12
Véhicules à moteur légers					
Cours sur routes publiques	2 598	16,53	1 860	12,82	738
Cours sur installations	4 547	28,92	4 401	30,32	146
Cours dans le terrain	448	2,85	82	0,56	366
Total véhicules à moteur légers	7 593	48,30	6 343	43,70	1 250
Motos					
Cours sur routes publiques	1 099	7,00	1 010	6,96	89
Cours sur installations	5 171	32,89	5 467	37,67	-296
Cours dans le terrain	599	3,81	595	4,10	4
Total motos	6 869	43,70	7 072	48,73	-203
Véhicules à moteur lourds					
Cours sur routes publiques	1 152	7,34	1 070	7,38	82
Cours sur installations	104	0,66	28	0,19	76
Cours dans le terrain	0	0,00	0	0,00	0
Total véhicules à moteur lourds	1 256	8,00	1 098	7,57	158
Total	15 718	100,00	14 513	100,00	1 205

PERFECTIONNEMENT FACULTATIF

Organisation du projet

Secrétaire général: *Stefan Ingold*

Responsable AQ: *Felix Wittwer*

Expert: *Ferdinand Chevally*

Expert: *Duri Ratti*

Expert: *Maurizio Calarese* (à partir du 1^{er} août 2012)

Collaboratrice spécialisée, disposition:

Ursula Oberli (jusqu'en juin 2012)

Collaboratrice spécialisée, disposition: *Marcelle Holzer*

(du 1^{er} juillet 2012 au mois de novembre 2012)

Remboursement: *Natalie Ventura*

Finances: *Damaris Zimmermann*

Organisateurs de cours

En 2012, 37 organisateurs de cours au total ont proposé 125 cours de perfectionnement facultatif agréés par le CSR.

Assurance qualité dans les cours de perfectionnement

Dans le cadre de l'assurance qualité, nous avons réalisé 75 audits au total en 2012. Les déficiences constatées par les experts AQ, ainsi que les conditions et délais fixés ont été consignés dans les rapports d'audit. A noter qu'il y a eu l'an passé encore de nombreux cours d'essai. Pour exploiter les synergies et dans un souci d'économie, les cours d'essai ont toujours été accompagnés d'un audit. Dans trois cours de perfectionnement, les experts AQ ont relevé des déficiences si graves qu'ils ont dû ordonner un audit complémentaire. Les déficiences concernaient la plupart du temps les enseignants et le non-respect des programmes de cours approuvés.

Chiffres-repères: audits

	2009	2010	2011	2012
Cours pour véhicules à moteur légers	15	29	32	41
Cours pour motos	20	12	22	28
Cours pour véhicules à moteur lourds	0	0	2	0
Cours pour tracteurs G40 (véhicules à moteur lourds)	5	0	4	6
Total des audits de qualité	40	41	60	75

Instructeurs CSR

Fin 2012, 257 personnes étaient en possession d'un ou de plusieurs diplômes valables. Les diplômes CSR dépendant du type de véhicule et de cours, un instructeur CSR ne peut dispenser que des cours pour lesquels il possède un diplôme.

Bien que certains instructeurs aient mis fin en 2012 à leurs activités au service de la sécurité routière, le nombre de diplômes valables est passé de 360 à 382, et ce, parce que 34 personnes ont suivi un cours d'essai l'an passé.

Remboursements des frais de cours

Pour encourager la participation aux cours certifiés par le CSR, la Commission administrative du FSR a maintenu en 2012 les mêmes contributions aux cours:

Cours motocyclistes:

■ CHF 200.00 du 1.1 au 30.6.2012

■ CHF 100.00 du 1.7 au 31.12.2012

Cours pour seniors à partir de 65 ans:

Cours «Comment est-ce que je conduis?»

■ CHF 50.00

Cours pour nouveaux conducteurs jusqu'à l'âge de 30 ans

■ CHF 100.00

Chiffres-repères: remboursements sur les 4 dernières années

	2009	2010	2011	2012
Montant des remboursements en CHF	2 017 950	2 083 100	2 377 250	2 149 750

Au total, 15 718 participants aux cours CSR (14 513 l'année précédente) ont bénéficié du remboursement d'une partie des frais de cours. La chute du nombre de participants ayant pu être endiguée en 2011, ce chiffre a fortement augmenté en 2012. Cette augmentation est particulièrement nette dans le domaine des véhicules à moteur légers. Au total, environ 8% de conducteurs en plus ont participé à des cours de perfectionnement facultatif en 2012 par rapport à l'année précédente.

La participation de conducteurs de motos aux cours de perfectionnement facultatif a baissé en 2012. En revanche, on a enregistré une nette augmentation du nombre de participants dans le domaine des véhicules à moteur. Comme les motocyclistes suivent dans la plupart des cas les cours durant la première moitié de l'année, un remboursement d'un montant de CHF 200.00 leur est presque toujours accordé. Malgré l'augmentation de la participation, le décalage en nombre de participants au sein des catégories a entraîné en 2012 une baisse globale des remboursements. La somme accordée en moyenne à un participant en 2011 était de CHF 160.00. En revanche, en 2012, la moyenne des remboursements n'était plus que de CHF 140.00 environ par participant.



PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

ASSURANCE QUALITÉ DANS LES COURS DE PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

En 2012, le service AQ et les experts AQ intervenus ont pu profiter des expériences tirées des activités d'audit des années précédentes. Mais les divers organisateurs de cours ont eux aussi tiré parti des retours provenant des audits réalisés par le CSR. Suite à différents retards, il n'a pas encore été possible de procéder à l'audit du domaine des marchandises dangereuses à partir de 2012. Mais à compter du 1^{er} janvier 2013, ces cours de perfectionnement feront eux aussi l'objet d'audits réguliers de la part du service AQ.

L'augmentation du volume des commandes d'audits de qualité a constitué un nouveau défi pour l'administration et la disposition du service AQ ainsi que pour les experts AQ. En particulier le fait que près d'un tiers des cours pour lesquels un audit de qualité était planifié aient dû être annulés, à court terme pour certains, par les organisateurs, a exigé une grande flexibilité de la part de toutes les personnes concernées du service AQ.

Un troisième expert AQ a été embauché au 1^{er} août 2012 afin que le Conseil suisse de la sécurité routière puisse réagir de manière plus rapide et flexible aux modifications dans les activités de cours.

FORMATION EN DEUX PHASES

Nouveaux organisateurs de cours

Dès le début de l'année 2012, Safe Driving SA, CORSI 2 FASI, à Osogna a de nouveau rempli toutes les conditions d'un organisateur de cours. Il a une nouvelle fois obtenu l'autorisation de dispenser des cours dans le cadre de la formation en deux phases. La nouvelle société Grischa WAB AG a également obtenu l'autorisation d'organiser des cours. Comme la construction de l'installation pour les premières journées de cours a été retardée suite à des oppositions, Grischa WAB AG tiendra ces cours jusqu'au printemps 2013 dans des locaux loués du Driving Center Suisse à Sennwald.

Expertise des installations

Deux nouvelles installations destinées aux cours de formation complémentaire 1 (CFC-1) ont été évaluées et approuvées en 2012. Il s'agissait de la toute nouvelle installation de Test & Training tcs SA à Derendingen et de l'installation entièrement rénovée de l'Antischleuderschule à Regensdorf.

Nouveaux emplacements CFC-2

14 nouveaux emplacements au total ont été approuvés pour la deuxième journée de cours dans le cadre de la formation en deux phases.

Audits des cours CFC-1

Au total 25 audits du premier jour de formation ont été réalisés l'année dernière. Dans six cas, les experts AQ ont constaté de légères déficiences. Dans deux cas, en revanche, les défauts étaient si graves qu'il a fallu ordonner un audit complémentaire. Tous les autres cours audités étaient conformes aux directives.

Audits des cours CFC-2

L'année dernière, le service AQ a effectué 21 audits du deuxième jour de cours au total. Dans quatre cas, de légères déficiences ont été relevées. Les autres cours étaient conformes aux directives.

Surveillance des examens d'animateurs

Les experts AQ ont surveillé 25 examens d'animateurs en 2012, à l'occasion desquels 42 candidats ont été audités. On note un recul sensible du nombre de candidats aux examens. De légères déficiences ont été constatées ici et là concernant le déroulement et la sécurité. Dans le cas d'un examen, les défauts constatés dans l'organisation et le déroulement étaient si graves que l'examen n'a pas pu être accepté.

Audits de modules préliminaires et principaux

Peu de modules préliminaires et principaux sont proposés actuellement. De plus, ces offres sont en grande partie annulées par manque de participants. Par conséquent, seuls trois audits ont finalement pu être réalisés par les experts AQ dans ces segments. De légères déficiences ont été constatées lors du module préliminaire 1 audité. Les deux autres audits d'un autre module préliminaire 1 et d'un module principal n'ont donné lieu à aucune critique.

Audits des cours de perfectionnement pour animateurs

Il a encore été difficile l'an passé de planifier et de réaliser des audits dans ce secteur, car les organisateurs de cours de perfectionnement pour animateurs annulent très souvent leurs cours à très brève échéance, faute de participants. Six audits de cours de perfectionnement pour animateurs ont néanmoins pu avoir lieu en 2012. A une exception près présentant de légères déficiences, ceux-ci n'ont donné lieu à aucune critique.



PERFECTIONNEMENT OBLIGATOIRE

PERFECTIONNEMENT DES CHAUFFEURS

Audits des cours de perfectionnement pour chauffeurs (OACP)

En 2012 également, nous avons dû constater qu'environ un tiers des audits planifiés dans le domaine du perfectionnement des chauffeurs ont été annulés par les organisateurs de cours. Nos experts AQ ont tout de même réalisé 119 audits. Ce chiffre est nettement supérieur à la quantité initialement convenue. Etant donné qu'aucun cours n'a encore eu lieu dans le domaine du perfectionnement ADR/SDR, nous avons déjà effectué divers audits des cours de perfectionnement des chauffeurs axés sur les marchandises dangereuses.

Surveillance des examens de chauffeurs (OACP)

L'an passé, 68 experts du service AQ ont été chargés de surveiller 68 examens selon l'OACP, soit le double de ce qui avait été fait l'année précédente. Ici et là, de légères déficiences ont été constatées et immédiatement corrigées par les responsables. Au total, 1021 candidats ont passé l'examen.

PERFECTIONNEMENT DES MONITEURS DE CONDUITE

Dans le domaine du perfectionnement des moniteurs de conduites, force est également de constater qu'environ un tiers des audits planifiés par le service AQ n'ont pas pu avoir lieu suite à l'annulation des cours.

Finalement, 25 audits ont tout de même pu être réalisés. De légères déficiences ont été constatées à deux reprises. Les experts AQ ont également ordonné dans deux cas un audit complémentaire en raison de défauts graves. Dans les cas critiqués, les enseignants ne respectaient généralement pas le programme de cours approuvé. En revanche, il est réjouissant de constater que les 21 cours restants n'ont donné lieu à aucune critique.

INTERVENTION ET ACTIVITÉ DES EXPERTS AQ

L'an passé, 431 experts au total sont intervenus dans les domaines susmentionnés. Sans la surveillance des examens selon l'OACP, il reste encore 393 jours d'intervention dans le perfectionnement obligatoire. Sur les 235 audits de qualité planifiés, 228 ont été réalisés, sachant toutefois qu'aucun des 30 audits planifiés dans le domaine SDR/ADR n'a pu avoir lieu.

Chiffres-repères des experts AQ et des interventions

	2008	2009	2010	2011	2012
Experts AQ externes	35	34	34	33	32
Experts AQ du CSR				2	3
Interventions d'experts	116	118	97	339	393

Informations sur les cours de perfectionnement obligatoire

www.2phases.ch

(Formation en deux phases)

www.cambus.ch

(Formation continue des chauffeurs)

www.formation-continue-des-moniteurs.ch

COMITÉ/BUREAU DU COMITÉ

Le comité se compose du président et de 13 membres. Le comité s'est réuni trois fois durant l'exercice sous revue 2012, ainsi que pour une réunion stratégique. Le bureau du comité (président et désormais trois membres du comité ainsi que le secrétaire général) a préparé l'ordre du jour des quatre séances.

FIN 2012, LA COMPOSITION DU COMITÉ ÉTAIT LA SUIVANTE

Président: *Peter-Martin Meier*,
Neuchâtel (membre du bureau) Institut suisse de police ISP

Vice-président: *Josef Blersch*
Association des services des automobiles asa,
Schwyz (membre du bureau)

Organisations de droit public:

- CCCS Communauté de travail des chefs des polices de la circulation de la Suisse et de la Principauté de Liechtenstein, *Fritz Hefti*, Frauenfeld
- OFROU Office fédéral des routes, *Pascal Blanc*, Ittigen
- bpa Bureau suisse de prévention des accidents, *Brigitte Buhmann*, Berne
- CDPVS Conférence des directeurs de police des villes suisses, *Hans Lussi*, Winterthour
- Armée suisse, office de la circulation et de la navigation, *Kurt Wenger*, Berne (membre du bureau)

Mobilité douce:

- RO VÉLO Suisse, *Oskar Balsiger*, Berne

Trafic motorisé:

- TCS Touring Club Suisse, *Jean-Marc Thévenaz*, Vernier/Genève

Trafic professionnel et lourd:

- ASTAG Association suisse des transports routiers, *Gallus Bürgisser*, Berne

Organisations de droit privé:

- UPSA Union professionnelle suisse de l'automobile, *Urs Wernli*, Berne (membre du bureau)
- Association suisse d'assurances ASA, *Tanja Wilke*, Zurich
- UTP Union des transports publics, *Willy Villiger*, Zurich
- ASMC Association suisse des moniteurs de conduite, *Raphael D. Huguenin*, Berne

ASSOCIATION

MEMBRES

Au 31 décembre 2012, le CSR comptait au total 199 membres. Une entrée et trois sorties ont été enregistrées durant l'exercice sous revue.

AVANTAGES DES MEMBRES

Depuis le 1^{er} janvier 2012, les membres du CSR peuvent profiter de promotions en leur faveur. Fin janvier 2012, un cours d'entraînement sur neige et glace a été proposé et réalisé à Zernez. De mars à juin 2012, les membres du CSR ont eu la possibilité d'acheter des casques de vélo à des conditions spéciales via le CSR. Nous avons étendu les avantages des membres pour l'année 2013. Vous trouverez les détails concernant les trois cours de perfectionnement proposés et la promotion casques de vélo à l'annexe du rapport d'activité 2012.

INFORMATIONS CONCERNANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2012

La 50^e assemblée générale a eu lieu le 20 avril 2012 à Berne. Principaux thèmes abordés: approbation du rapport annuel 2011 y compris les finances et le rapport des réviseurs, approbation des objectifs opérationnels du CSR et du budget 2012, élection complémentaire d'un membre du comité, changement d'organe de révision.

ÉLECTION COMPLÉMENTAIRE AU COMITÉ

Le comité a été élu jusqu'en 2013. Pour remplacer Jürg Haueter, représentant de l'Office de la circulation routière et de la navigation de l'armée, M. Kurt Wenger est entré au comité. Il a été confirmé par l'assemblée générale pour le restant du mandat.

HOMMAGE

Le comité a décidé de décerner le diplôme d'honneur à la personne suivante: **Alex Da-Rin**. Alex Da-Rin est entré en 1983 au siège central du TCS dans le département de la sécurité routière, où il était chargé jusqu'en 2011 de la formation et du perfectionnement des conducteurs. Responsable de la coordination et de l'uniformisation des cours des sections du TCS, il a participé en tant qu'observateur à pratiquement tous les examens du CSR pour les instructeurs TCS.

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ÉTAT 1.2.2013



Ingold Stefan
Secrétaire général



Ratti Duri
Expert AQ



Wittwer Felix
Responsable assurance qualité, formation et perfectionnement



Riesen Miriam
Responsable Assurance qualité, communication



Brand Marianne
Prévention, projets, personnel



Scheidegger Katrin
Perfectionnement facultatif, projets, finances



Calarese Maurizio
Expert AQ



Schmutz Sylvie
Administration, services



Chevallay Ferdinand
Expert AQ



Sidler Beat
Expert AQ



Muscarà Natalie
Remboursements



Zimmermann Damaris
Finances, administration, Conseil d'experts FSR



Oberli Ursula
Perfectionnement facultatif, Formation en deux phases



Schweizerischer Verkehrssicherheitsrat
Conseil Suisse de la sécurité routière
Consiglio Svizzero della sicurezza stradale

**Conseil Suisse
de la sécurité routière**

Effingerstrasse 8
3011 Berne

Téléphone: 031 560 36 66

Fax: 031 560 36 77

info@vsr.ch

www.vsr.ch

